

Programme de Formation

SSCT + de 50

Formation Obligatoire des Membres du CSE

Public : Membres du CSE (12 stagiaires maximum)

Durée : 5 jours – 35 heures

Objectif : Former les élus à la prévention des risques professionnels conformément au référentiel DREETS

Afin de :

- Comprendre les enjeux de la prévention en matière de santé et sécurité au travail ;
- Connaître les pouvoirs et prérogatives du CSE en SSC et de ses membres ; Connaître les documents relatifs la SSCT ;
- Savoir animer, informer, organiser, négocier réguler ;
- S'impliquer dans la démarche de Prévention des risques ;
- Connaître les sources d'informations relatives aux évolutions de la technologie et de la réglementation ;
- Promouvoir la prévention des RP.
- Contribuer à l'amélioration des conditions de travail

Jour 1

Fondamentaux du CSE et de la prévention des risques professionnels

Matin (9h00 - 12h30)

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les missions SSCT du CSE dans l'entreprise
- Distinguer clairement les notions fondamentales de la prévention des risques professionnels

Contenu

9h00 - 9h15 – Accueil et introduction

- Présentation des objectifs de la formation

Séquence 1 : Fonctionnement du CSE

1. Rôle et missions du CSE en SSCT

Cadre réglementaire de la formation SSCT

Atelier

Après-midi (13h30 - 17h00)

Séquence 2 : les bases de la prévention

1. Comprendre la prévention des risques
2. Documents de prévention à connaître

Atelier : Escape Game



Jour 2

Santé, sécurité et conditions de travail : les fondamentaux et la prévention primaire

Matin (9h00 - 12h30)

Séquence 3 : Cibler les notions clés en santé, sécurité et conditions de travail

Objectifs pédagogiques :

Comprendre les définitions de base dans le domaine de la prévention.
Être capable d'identifier les enjeux de la santé au travail.

Contenu :

- **Définitions essentielles : santé au travail, sécurité, conditions de travail**
- **Conséquences** : physiques, psychologiques, sociales, économiques
- **Risques** prioritaires selon les secteurs

Séquence 4 : Les acteurs de la prévention en SSCT

Atelier

Après-midi (13h30 - 17h00)

Séquence 5 : Responsabilités respectives de l'employeur et du salarié

- Obligation de sécurité de l'employeur
- Obligation de coopération du salarié
- Responsabilité civile et pénale

Séquence 6 : Les droits d'alerte du CSE

1. les différents droits d'alerte
2. Procédure d'alerte, registre



Atelier : Escape Game

Jour 3

Prévention secondaire, DUERP, terrain

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les enjeux et obligations liés au DUERP.
- Savoir identifier les acteurs impliqués dans sa mise en œuvre.
- Apprendre à analyser un DUERP existant (diagnostic).

Matin (9h00 - 12h30)

Séquence 7 : DUERP et outils de suivi

1. Introduction et rappel des notions clés
2. Le cycle de vie du DUERP
3. Acteurs impliqués et articulation avec le CSE

Atelier

Après-midi (13h30 - 17h00)

Séquence 8 : Observation terrain & visite simulée (3h)

1. Méthodes d'observation
2. Rappels sur EPI / EPC

- Définitions, exemples – focus sur les nouvelles technologies en prévention des TMS
- Obligations de l'employeur

Atelier : Escape Game



Jour 4

Prévention tertiaire, AT/MP et enquête d'accident

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les notions d'accident du travail (AT) et de maladie professionnelle (MP)
- Identifier les acteurs impliqués dans la reconnaissance et le traitement des AT/MP
- S'approprier le rôle des élus CSE dans la gestion des accidents et des enquêtes
- Savoir mener une enquête d'accident avec une démarche de co-analyse
- Développer une posture proactive en matière de prévention tertiaire

Matin (9h00 - 12h30)

Séquence 9 : Accidents du travail et maladies professionnelles

1. Introduction – Rappel des enjeux (10 min)
2. Définition & reconnaissance des AT/MP
3. Les acteurs clés : CPAM, Inspection du travail, employeur, salarié

Atelier : Quiz interactif

Après-midi (13h30 - 17h00)

Séquence 10 : Enquêtes d'accident et rôle des élus

1. Le rôle du CSE en cas d'accident
Les méthodes d'enquête : faits, causes, pistes d'action

Atelier : - Jeu de rôle immersif



Jour 5

Risques Psychosociaux et santé mentale au travail

Matin (9h00 - 12h30)

Objectifs pédagogiques :

- Identifier et comprendre les RPS
- Stress, harcèlement, burn-out
- Facteurs de risques psychosociaux

Séquence 11 : Identifier et comprendre les RPS

Contenu :

1. Introduction interactive
2. Définition des RPS

 **Atelier : Identifier les situations à risque dans différents contextes**

Après-midi (13h30 - 17h00)

Séquence 12 : Agir pour prévenir la souffrance mentale

1. Outils d'évaluation des RPS
2. Analyse d'indicateurs sociaux

 **Atelier : Construire un plan d'action et mobiliser les relais**



Conclusion

Clôture de la formation

- Remise d'une **boîte à outils SSCT** numérique :
 - Mur « Padlet » compilant tous les supports et documents vus en formation+ des dossiers et liens complémentaires pour enrichir les connaissances des stagiaires.
- **Évaluation finale ludique** : “Qui veut gagner des actions Prévention ?”
- **Remise des documents d'évaluation** de la formation aux stagiaires et attestations de présence.

« coaching de mise en œuvre » (post-formation)

Dans le cadre du suivi post-formation, deux heures de coaching sont prévues afin d'accompagner les stagiaires dans la mise en œuvre des acquis.

Ces séances personnalisées permettent d'ajuster les documents et processus, d'apporter des réponses aux questions qui pourraient émerger, et d'assurer un accompagnement efficace pour consolider les compétences développées lors de la formation.

